

Activité : Carte initiale des définitions du plaidoyer : déterminer les définitions et les concepts du plaidoyer parmi les participants

1. Chaque participant reçoit une carte de la même couleur (la couleur des cartes n'a ici aucune fonction particulière).
2. S'appuyant sur les définitions de l'IPPF, chaque participant réfléchit à la manière dont son organisation définit le plaidoyer. L'animateur pose la question suivante : comment votre organisation définit-elle le plaidoyer (abstenez-vous de donner votre définition propre) ?
3. Une fois que les participants ont noté leur réponse, des groupes de trois à quatre personnes sont constitués pour analyser les différentes définitions.
4. L'animateur demande ensuite aux groupes de relever les points communs entre chaque proposition (par exemple, toutes les définitions citent les citoyens ou le changement dans les politiques) puis de les noter sur une carte d'une autre couleur.
5. Chaque groupe place la carte contenant les « définitions communes » sur le mur prévu à cet effet.
6. En séance plénière, l'animateur demande à deux participants d'identifier trois à cinq éléments ou concepts présents dans chaque définition.
7. Le groupe aura ainsi une vision commune du plaidoyer qui leur servira de base pour comprendre le plaidoyer budgétaire.